



ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS-DENTISTES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU BAS-RHIN

Notification de qualification en chirurgie orale

(Arrêté du 24 novembre)

Docteur Olivier CHOFFEL
Chirurgien-Dentiste
9, Résidence Beurivage

67460 SOUFFELWEYERSHEIM

Strasbourg, le 16 mars 2021

Monsieur et cher Confrère,

Nous revenons vers vous suite à votre demande de qualification en chirurgie orale.

La Commission de Première Instance du Conseil National a rendu, le 19 janvier 2021, un **avis favorable** à votre demande.

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a décidé, lors de sa séance du 10 mars 2021, de suivre cet avis et vous accorde donc la qualification en chirurgie orale.

Vous avez la possibilité de demander votre inscription sur la liste des praticiens spécialistes qualifiés en chirurgie orale. Votre demande devra être accompagnée de votre engagement sur l'honneur à pratiquer la chirurgie orale à titre exclusif.

Recevez, Monsieur et cher Confrère, nos salutations confraternelles les meilleures.

Timbre du Conseil



La Présidente,
Dr Christine CONSTANS